

René Magritte n° 2

Première publication: 7 mars 2014

Mise à jour :

B.Spee

Titre : Le Viol

1934 Huile sur toile, 25 x 18 cm



Description : de loin, on croit voir un portrait. De près, on a bien un visage avec son contour, une chevelure et un cou mais, à l'intérieur du contour, au lieu des traits de tout visage, à savoir des yeux, une bouche et un nez, viennent se superposer les seins, le nombril et un sexe féminin.

Le problème vient d'une superposition qui n'apparaît pas comme une heureuse coïncidence mais comme une idée de mauvais goût. Les éléments d'un corps féminin ont pris la place des éléments d'un visage : à la place des yeux, on a les seins, du nez un nombril, de la bouche le sexe. On a là une trouvaille analogique qui choque, qui provoque un choc émotif certain, voire une répulsion.

La solution ou ce qui donne sens à cette grotesque et érotique coïncidence, est le titre *Le viol*. L'incorporation d'un corps féminin en réduction à l'intérieur d'un visage trouve un dépassement, une sublimation conceptuelle grâce au titre alors que la simple description donne l'image comme un collage obscène. Sans le titre, on en resterait à la première impression, celle d'une indécence, bref, un mauvais copier-coller.

Par contre si on réfléchit au titre, alors le regard change.

De fait, qu'est-ce qu'un viol ? Le viol est cet acte où on force l'autre à être réduit à ses déterminismes physiques sans passer par son consentement, par son visage qui est le lieu de sa liberté et de ses pensées. Autrement dit, si en regardant le visage d'une femme, je ne vois pas son visage, ses yeux comme "le miroir de son âme" mais que d'emblée, je ne vois que son corps, alors je suis dans une démarche réductrice. Cette attitude marque au minimum l'intention d'un viol.

En synthèse, nous pouvons avancer que ce que Magritte représente avec une économie de moyens extraordinaires, c'est l'idée du viol avec un I majuscule, autrement dit le principe du viol. Le "collage d'images", la superposition *via* une réduction de deux parties d'un même corps s'effectue selon une syntaxe particulière: le visage n'est plus dans le prolongement du corps, c'est le corps qui monte au visage au point de s'y confondre. Cette syntaxe particulière composée de deux réalités imagées (visage et tronc) ne renvoie plus à une réalité observable mais renvoie à un concept, à une idée, à un principe, celui d'une violence réductrice faite à une femme. Le concept de viol est rendu visible, il est devenu une image. Cette image d'un concept est du surréel. Le surréel est une abstraction, une idée rendue visible. Il n'est plus nécessaire de quitter la Caverne platonicienne pour accéder aux Idées pures car Magritte arrive à mettre en images les Idées pures. André Breton en choisissant cette toile en 1934 comme frontispice de son écrit "Qu'est-ce que le surréalisme ?" ne s'est pas trompé sur l'exemplarité de cette toile.

Tentons un parallèle avec une autre toile réalisée trente six ans plus tard : au *visage devenu sexe* montrant le principe du viol, *un oiseau devenu pierre* montre le principe de *L'Idole*. **Ces deux toiles sont surréelles car elles montrent des images qu'on ne peut observer dans la réalité mais elles disent une réalité. En étant surréelles, elles sont aussi sublimes car elles nous arrachent, nous distancient du sensible pour nous élever et pour nous introduire à un comportement éthique, désintéressé.**

Catalogue raisonné: Vol. II, cot.356, p. 188.

Renvois : *L'idole n°1* , *La magie noire n°3*

Sur internet: <http://>

Articles: Spee B., (1992) *Magritte ou la question du sublime. Cinq études sur les écrits de Magritte*, essai inédit, 149 p.
André Blavier, « À propos de la réédition des *Écrits* de René Magritte », *Textyles* [En ligne], 13 | 1996, mis en ligne le 12 octobre 2012, consulté le 19 mars 2014. URL : <http://textyles.revues.org/2134>